

Citoyens de l'eau

Publié le 19 août 2026



Installé en décembre 2024, le Comité citoyens de la régie [Eau Seine & Bièvre](#) réunit des habitant-es volontaires des neuf communes du territoire. Sa première promotion a travaillé un an et demi sur la **refonte de la grille tarifaire de l'eau**, héritée de l'ancien opérateur privé et que le passage en régie publique conduisait à repenser.

[Mais au fait, qu'est ce que c'est Eau Seine & Bièvre ?](#)

Créée en 2021 par le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre ayant repris le service depuis le 1er janvier 2024, la régie publique Eau Seine & Bièvre s'engage en faveur d'un service de qualité et de proximité, une gestion démocratique et transparente de la ressource en eau, une attention soutenue aux enjeux climatiques et l'assurance d'un prix de l'eau potable le plus juste. Elle assure la distribution d'eau potable pour 11 communes, dont Arcueil, Athis-Mons, Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Orly, Villejuif et Vitry-sur-Seine.

Elle entretient les 645 km de réseau qui alimente les bâtiments en eau et distribue 22 000 000 m³ d'eau à 41 000 abonné-es. Son conseil d'administration compte 35 administrateur-ices dont 2 représentants du Comité citoyens.

Les membres ont examiné le modèle existant au regard de trois objectifs : la progressivité du prix, l'équité

sociale et la sobriété environnementale. En mai 2025, ils se sont prononcés à 92 % en faveur d'une tarification progressive et à 89,5 % pour un modèle mixte.

Le Comité est une instance consultative qui formule des avis, la décision revient au Conseil d'administration de la régie. Deux de ses membres y siègent avec voix délibérative et y ont porté le scénario tarifaire citoyen. Le 16 février 2026, le Conseil d'administration a adopté une nouvelle charte tarifaire en grande partie conforme à ces préconisations. Elle entrera en vigueur au 1er janvier 2027.

« Le Comité citoyens, c'est l'intelligence collective de notre territoire mise au service de l'eau publique. Des habitant·e·s y siègent, confrontent leurs regards et font émerger des avis qui orientent les décisions de la régie. Nous avons construit collectivement une instance unique en France, et c'est une grande fierté : parce que l'eau est un bien commun et non une marchandise, elle se gouverne avec celles et ceux qui l'utilisent, la protègent, la font vivre. »

Fatah Aggoune,
Maire de Gentilly
Président d'Eau Seine & Bièvre

Un nouveau mandat et de nouveaux enjeux

Si le mandat de la première promotion s'achève au printemps 2026, la suivante s'établira à l'automne, pour deux ans, et travaillera sur des sujets tout aussi importants :

- la mise en œuvre de la refonte tarifaire en 2027, avec un enjeu de pédagogie et d'accompagnement des ménages les plus fragiles ;
- la préservation de la ressource et la sobriété sur le territoire ;
- la qualité de l'eau et la lisibilité des enjeux sanitaires ;
- enfin, la présence du Comité et de la régie auprès des habitant·es.

Vous souhaitez rejoindre la 2e promotion du Comité ?

La candidature est ouverte à l'ensemble des résident·es des communes membres de la Régie Eau Seine & Bièvre.

Pour candidater, écrivez à l'adresse suivante : regie.comitecitoyens@esb-reso.fr ou remplissez le [formulaire en ligne](#) !

Lien utile

[Eau Seine & Bièvre](#) www.esb.eauxseinebievreorge.fr

Sur le même sujet



Santé

Le moustique tigre : l'affaire de toutes et tous

[En savoir plus](#) ▶



Transition écologique

Récupérez votre eau de pluie

[En savoir plus](#) ▶